



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction Régionale de l'Alimentation,
De l'Agriculture et de la Forêt
de la région Pays de la Loire*

**Arrêté du 28 novembre 2016 relatif à la composition d'un jury d'examen du
certificat de spécialisation option « Production, transformation et
commercialisation des produits fermiers » pour la session 2017**

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- Vu le code rural, livre VIII.
- Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Vu l'arrêté du 01/10/1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole.
- Vu l'arrêté du 10/07/2000 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation Production, transformation et commercialisation des produits fermiers.
- Vu l'arrêté du 10/12/2014 nommant Madame Claudine LEBON, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.
- Vu la décision du 25/09/2015 portant délégation de signature de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire au titre de l'autorité académique.
- Vu l'habilitation du 09/01/2012 autorisant le centre AGRILIA Formation – site de la MFR Venansault à mettre en œuvre le certificat désigné ci-dessus

Arrête

Article 1 : Le jury du CS *Production, transformation et commercialisation des produits fermiers* est composé comme suit :

Président : BEAUCAMP Emmanuelle – CFA Nature La Roche sur Yon

Formateurs : Titulaire : CHEVALIER Thierry – CFA Nature La Roche sur Yon
Titulaire PICHON Florence – Ecole des Etablières – La Roche/Yon

Professionnels : Titulaire : Marie ROUTHIAU – 26 La Prévoisière – 85250 CHAVAGNES EN PAILLER – marie-joh85@live.fr - 0665117634
Titulaire : Valention LOISEAU – La Gourmoisière – 85480 THORIGNY – vl000@live.fr - 0647533746
Suppléant : Yves FOURNY – La Barbière – 85190 AIZENAY
Suppléant : Damien RAVON – La Goulpière – 85340 OLLONNE/MER

Article 2 : Le jury est désigné pour la session 2016/2017 mise en œuvre par le centre AGRILIA Formation – site MFR Venansault , jusqu'à la prochaine commission régionale de concertation et de conseil.

Fait à Nantes, le 28 novembre 2016

P/la directrice régionale et par délégation,
L'adjoint du chef du service régional
de la formation et du développement



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized arrow-like shape pointing to the left, followed by a horizontal line.

François CHAVENON-VERLHAC